



Le Calvaire d'Herouval.

MONTJAVOULT

BULLETIN MUNICIPAL N° 25.

En cette fin d'année, permettez, chers amis, à Monsieur le Maire et au Conseil Municipal de vous adresser leurs vœux très sincères pour 1989, en formulant le souhait que vos désirs puissent se réaliser.

Une fois de plus, Monsieur Guy HENRY a bien voulu apporter sa marque, en présentant sur la maquette du présent bulletin, un coin de la Commune, représentant "Le calvaire d'Hérouval" qui, d'après une de nos concitoyennes, Madame LABBE, décédée récemment a été érigé par un de ses ancêtres, en reconnaissance du retour de son fils des guerres napoléoniennes.

Nous voici arrivés en fin de notre mandat...

Les intempéries, les événements nationaux et mondiaux ne nous poussent malheureusement pas à l'euphorie.

Malgré cet état de fait, à Montjavoult, petit village du Vexin Français, une gestion claire, un budget raisonnable permettent de satisfaire les besoins de nos administrés.

Ce bulletin comportera donc deux parties:

- l'activité du Conseil et des Associations durant le semestre écoulé.
- les réalisations accomplies au cours des six dernières années.

I - ACTIVITE SEMESTRIELLE

1 - VIE MUNICIPALE

Depuis la rentrée, le Conseil s'est réuni les 9 Septembre, 28 Octobre et 9 Décembre 1988.

a) adoption du budget supplémentaire pour 1988

La section investissement est équilibrée à 97.700 francs soit :

- 32.000 frs sont prévus pour l'Eglise (réparations, suite aux dégâts occasionnés par la foudre, installation d'un système neuf à la pendule)
- 20.000 frs pour la prolongation de l'éclairage public à Valécourt.

La section de fonctionnement s'équilibre à 203.150 francs en dépenses et réserves

En dépenses : les sommes dues au syndicat intercommunal de ramassage des ordures ménagères (S.I.R.O.M.).

En recettes : une bonne surprise en impôts indirects; 35.000 Frs sont à ajouter au budget primitif.

b) Dégâts occasionnés à l'Eglise

Pendant l'orage du 28 Août, la foudre est tombée sur l'Eglise; il s'est avéré que différentes réparations devront être effectuées :

- partie électricité
- partie cloche et sonnerie
- partie sono.

Les travaux sont en voie de réalisation.

Leur montant s'élève à 16.000 francs.

L'assurance procède au règlement d'une somme de 8.053 frs.

La Commune récupérera la T.V.A. dans 2 ans.

Le coût net du sinistre sera donc de 5.500 francs

Suite à l'intervention du Maire, la Direction Départementale des Bâtiments de France accepte de prendre à son compte 50% de la somme restant à la charge de la Commune.

c) Convention concernant l'éclairage public

Un nouvel accord a été signé entre l'E.D.F. et la Commune.

Désormais toute la consommation afférente à l'éclairage public sera comptée en tarif de nuit, d'où une économie annuelle pour la Commune de 4.000 frs H.T.

d) Prix du repas de la cantine

Le Conseil, en accord avec Monsieur le Préfet de l'Oise, a décidé de porter le prix du repas de cantine de 11 frs à 11 frs 80, à compter du 1^{er} Septembre 1988.

Rappelons que le coût réel du repas de cantine s'élève à 27 frs 30.

e) Ramassage des ordures ménagères

Le Président du S.I.R.O.M. nous a transmis une circulaire indiquant que la société S.A.E.W., chargée de la collecte des ordures ménagères, se plaignait que de nombreuses dégradations avaient été occasionnées à leurs véhicules par suite du manque d'élagage des arbres sur certaines voies.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur la hauteur des bennes à ordures qui nécessite un dégagement de l'ordre de 6 mètres.

Enfin, il est recommandé aux usagers d'utiliser des "poubelles" en dur et fermées, afin d'éviter que des animaux errants ne dispersent des détritrus sur la voie publique.

II - ACTIVITES DIVERSES

Contrairement à la période hivernale, les manifestations organisées par les Associations se sont succédé en grand nombre au cours du présent semestre.

A - Association SPORTS ET LOISIRS

Le 13 Juillet

Veille de la Fête Nationale... Les organisateurs n'ont pas manqué à la tradition.

Défilé aux lampions à travers le village, mais sous une pluie tenace... Heureusement une éclaircie est venue récompenser les participants qui ont pu assister à un feu d'artifice particulièrement réussi... Le bal devait terminer la soirée.

Le 30 Juillet

L'Association a organisé un pique-nique dans le parc d'Hérouval. Cette année, une nombreuse assistance était au rendez-vous... Tout conspirait à sa réussite : la nature, le cadre, le beau temps !

Merci au Président et au Bureau pour cette heureuse initiative.

Le 18 Septembre

En raison d'une élection législative, la fête du village, qui avait été prévue le 11 Septembre, a été reportée au dimanche suivant.

Comme l'année précédente, le beau temps a aussi présidé à notre fête annuelle, ce qui a entraîné un certain nombre d'habitants à y participer. Le buffet, les jeux, les stands, la vente de billets de loterie ont su donner une heureuse ambiance à cette réunion, animée par nos amis, Monsieur et Madame PICHOT, auxquels vont nos remerciements très chaleureux.

Le 19 Novembre : Soirée choucroute

Nombreuse affluence autour des tables pour savourer le plat alsacien, servi et préparé par Mesdames HAPIAK, LEMIRE et LENOBLE. Monsieur PICHOT, toujours présent, a animé la soirée.

Merci encore à tous ceux qui ont participé à sa réussite ... ce qui a permis ainsi de fêter un anniversaire : dix ans d'activité de l'Association.

B - ANCIENS COMBATTANTS

Célébration du 11 Novembre

Heureusement le cinéma est encore là pour témoigner de l'héroïsme de ceux qui, pendant des années, se sont accrochés pour nous conserver notre terre de France.

Une projection de films prêtés par le "Service Cinéma des Armées" aura permis aux nombreux spectateurs, parmi lesquels beaucoup de jeunes, de leur rappeler le sacrifice de nos aînés.

Notre reconnaissance va vers cette Association et singulièrement au Président VILLENEUVE, qui a su commenter les documents des guerres 1914-1918 et 1939-1945, auxquels il faut ajouter ceux sur l'armée française intégrée dans la FINHUL au Liban et sur la Patrouille de France.

N'oublions pas également les participations de Monsieur PICHOT et de Monsieur LESPES qui ont permis que la projection de ces films soit une réussite complète.

Cette soirée avait été précédée le matin par une messe et par l'hommage rendu aux morts de la guerre, en présence du Maire, des Conseillers Municipaux et de ceux qui avaient bien voulu y participer. Les enfants de l'Ecole s'étaient ensuite rendus au cimetière pour fleurir les tombes des militaires du village morts pour la France.

Un vin d'honneur enfin avait réuni les Anciens Combattants et leurs invités, marquant ainsi un signe d'amitié et de reconnaissance à tous ceux qui se souviennent.

C - ASSOCIATION DU TROISIEME AGE

Le 21 Juillet

Contrairement aux années précédentes, aucun voyage en car n'avait été prévu, mais, par contre, Madame PELLE avait organisé une journée à Saint Denis le Ferment.

Réunion à l'auberge "l'Atelier" autour d'un déjeuner excellent suivi d'une pêche à la truite.

Toutes nos félicitations à la Présidente du Club qui a permis à tous d'apprécier ce "programme".

Le 23 Octobre

1987...1988... il s'agit d'une "redite" : le repas des "Cheveux blancs" a eu lieu également cette année à l'auberge de la Lévrière à Bézu-Saint-Eléi.

Succès complet... personne ne pouvait en douter : menu somptueux... ambiance sympathique... tout devait présider à la réussite d'une telle réunion.

C'est à Madame PELLE, Présidente de l'Association que vont à nouveau nos remerciements.

Le 18 Décembre

Comme un leit-motif revient chaque année à pareille époque la réunion des Anciens, autour d'un goûter offert et servi par Madame PELLE et les personnes de bonne volonté pour lesquelles va notre reconnaissance.

Noël 1988 n'a pas manqué au rendez-vous. Des colis confectionnés par les dirigeants du Club et des primes de chauffage offertes par la Commune ont été distribués à chacun des bénéficiaires.

Un tirage de lots devait couronner cette petite fête.

Le 20 Décembre

Dans le même décor a eu lieu le goûter de Noël offert par la Commune aux enfants de l'Ecole.

La réunion s'est déroulée autour du sapin traditionnel. Les parents, la nombreuse assistance qui avaient répondu à l'invitation de Monsieur et Madame RIVOALLAN, a ainsi pu applaudir les poèmes et les chants de Noël et apprécier les jouets distribués.

Notre gratitude et nos remerciements vont vers nos chers instituteurs qui ont su donner une fois encore tant de joie et de chaleur à cette réunion d'enfants.

ECHOS DE LA VIE LOCALE

Naissance

Jonathan PROISY, né le 8 Août 1988, fils de Monsieur Jean Michel PROISY et de Madame demeurant rue des Boves à MONTJAVOULT.

Tous nos voeux et félicitations pour les parents et leur enfant.

Décès

Le 24 Juillet 1988

Monsieur Pierre PILVEN d'HEROUVAL est décédé. Lors de la cérémonie du 11 Novembre, les Anciens Combattants ont déposé

une plaque sur son caveau.

A ses amis, nous adressons nos sincères condoléances.

Les 22 Août 1988 et 19 Novembre 1988

Deux dates qui ont endeuillé la famille BRUNETON.

Monsieur André BRUNETON, Madame Jeanne BRUNETON étaient installés à MONTJAVOULT depuis 1957.

A leurs enfants, nous adressons l'expression de nos condoléances attristées.

Le 14 Août 1988

Gilbert PIOCELLE... Robert CHOQUET, il est difficile de ne pas y associer aujourd'hui la disparition de Monsieur Eugène FAGOT survenue le 14 Août.

Ils étaient tous trois d'authentiques Montjovissiens de naissance.

Né dans notre village le 10 Mars 1923, Monsieur FAGOT vivait sur cette terre du VOUAST qu'il avait héritée de ses parents.

Marié le 22 Décembre 1943 à Montjavoult avec Mademoiselle LEBEAU, ils formaient l'image d'une nombreuse famille.

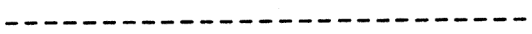
A sa femme, à Jean-Pierre FAGOT, Conseiller Municipal, à ses 9 frères et soeurs, nous adressons l'expression de nos sincères condoléances.

II - COMPTE RENDU DU MANDAT DU CONSEIL MUNICIPAL
de MONTJAVOULT
(Mars 1983 - Mars 1989)

Depuis sa première publication en 1977, le Bulletin Municipal a tenu régulièrement les administrés de la Commune au courant des décisions prises par le Conseil Municipal.

Il est donc normal, à la fin de son deuxième mandat, pour le Conseil d'établir une brève récapitulation de ses principales réalisations pendant les six années écoulées.

1 - REALISATION D'ORDRE GENERAL



a) LE PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE MONTJAVOULT (POS)

Le précédent Conseil, élu en Mars 1977, avait, après trois ans d'étude, transmis à la Préfecture de l'Oise, un projet approuvé par le Conseil Municipal.

Après avoir été soumis à une "enquête publique", qui comportait un certain nombre d'observations, le Plan d'Occupation des Sols a été définitivement approuvé par le Préfet de l'Oise, le 6 Décembre 1983.

Rappelons à nouveau que le P.O.S. est constitué par une répartition du territoire en zones (zones constructibles, zones boisées, protégées etc...) et par un Règlement d'Urbanisme (hauteur et aspect des constructions, coefficients d'occupation etc...)

Cette réalisation a trouvé sa conclusion, grâce à un groupe de travail qui avait été constitué au sein du Conseil, auquel s'étaient joints les représentants des organismes intéressés. A tous ceux qui ont collaboré à ce travail important vont nos remerciements.

b) LES AUTORISATIONS DES CONSTRUCTIONS NOUVELLES (maisons individuelles et lotissements)

Le Maire et le Conseil Municipal ont donné leur accord pour l'octroi de plusieurs permis de construire en six ans et ce, dans le bourg et les hameaux.

Toutes ces nouvelles constructions ont été édifiées dans le respect du P.O.S.

De ce fait, si le nombre d'habitants s'élève à 324, il est à remarquer que celui en résidences principales s'est sensiblement augmenté.

Par ailleurs, l'effectif scolaire a progressé puisqu'il est, en 1988, de 43 élèves.

En conclusion, le Conseil Municipal a ainsi permis à la Commune de "revivre" en tenant compte de deux éléments :

- éviter une trop grande extension des constructions nouvelles
- s'efforcer que celles-ci ne puissent pas heurter l'esthétique, ce qui s'imposait dans un site tel que celui de Montjavoult.

c) TRAVAUX DE VOIRIE

Il est évident que la voirie de Montjavoult, Commune particu-

lièrement étendue, est de nature à peser sur le budget communal.

Comme il avait été déjà, souligné, il était donc nécessaire de tenir compte également de deux éléments :

- souci d'économies budgétaires
- entretien et amélioration du réseau communal.

Au cours des six ans, les principales réalisations ont été les suivantes :

- Entretien régulier des chemins et notamment gravillonnage des rues situées dans le bourg et les hameaux.
- Améliorations de la signalisation routière et dénomination des rues.
- Aménagement des trottoirs de la Grand'rue de la rue d'Enfer à la Poste.
- Surélévation des allées situées dans l'axe de l'Eglise.
- Aménagement définitif du carrefour situé à Beaugrenier.

Rappelons que le précédent Conseil avait fait procéder déjà à des travaux de dégagements efficaces (ouverture de caniveaux de drainage etc...)

Il est utile de rappeler que ce résultat a été obtenu grâce à l'intervention du Conseil Municipal et à celle de Monsieur B. RENAUD, Conseiller Général auprès de l'E.D.F. En effet, le transformateur situé audit carrefour a été démoli, ce qui permet notamment aux automobilistes de circuler avec une plus grande visibilité.

- Travaux permettant l'écoulement des eaux, rue du Chemin Vert au Vouast et assainissement de la rue des Cantières.
- Création d'une nouvelle sente piétonne allant du chemin de la Messe à la Grand'Rue.

d) AMELIORATION DANS LA DISTRIBUTION DE L'EAU

Le précédent Conseil s'était mis à la tâche pour réaliser un projet qui "lui tenait à coeur" : Alimenter dans les meilleures conditions possibles la population de Montjavoult en eau. C'est dans ces conditions qu'en 1986 l'installation d'un réservoir enterré d'une contenance de 300.000 litres a été terminée (contre 70.000 litres, capacité de l'ancien château d'eau).

A ce propos, le Conseil fait le nécessaire pour que celui-ci soit démoli dans un délai assez court.

Le détail des travaux et leur coût de financement a été

précisé dans le bulletin n° 18.

e) AMELIORATION DANS LA DISTRIBUTION DU COURANT ELECTRIQUE

Celle-ci s'est concrétisée par :

- l'installation d'un nouveau transformateur E.D.F. dans le jardin du Presbytère, ce qui permet une meilleure distribution électrique, en raison de la situation dans le centre du village, hors la vue des habitants du bourg, et ce dans le cadre des règles imposées par l'environnement. Des démarches sont en cours auprès de l'E.D.F. en vue de la démolition de l'ancien transformateur E.D.F. à l'ancienne limite du Bourg.
- l'installation de nouveaux éclairages au Vouast, au Bout du Bois et à Valécourt.

f) A titre indicatif, rappelons les nouveaux services créés par la précédente Municipalité et poursuivis par le présent Conseil

- installation d'une cabine téléphonique,
- service d'un car de liaison avec Gisors, chaque lundi.
- distribution à tous les habitants (deux fois par an) d'un bulletin municipal d'information (25 numéros en 12 ans)
- création de trois associations :
 - Club du Troisième Age
 - Association Sports et Loisirs
 - Association des Anciens Combattantsdotées de subventions communales et auxquelles au cours des années, leurs activités se sont particulièrement développées.
- Enlèvement à domicile des objets encombrants par les bennes de ramassage des ordures.
- "ramassage" scolaire des enfants du Bourg et des Hameaux pour le lycée et le C.E.S. de Gisors (depuis la rentrée de 1985) le C.E.S. de Chaumont dont une annexe a été créée et l'école de Montjavoult (frais à la charge de la Commune).

2 - REALISATION D'ORDRE PARTICULIER

a) MAIRIE

Faisant suite aux améliorations effectuées lors de la précédente session, des travaux d'aménagement et de confort ont été réalisés, aussi bien dans le bureau du Maire que dans la salle des mariages, pour permettre un meilleur accueil des visiteurs.

- travaux de peinture, isolation sonore, informatique etc...
- rénovation du mobilier

- mignaturisation du cadastre qui sera effectuée prochainement.

b) ECOLE

- Réfection des classes (peinture et sol)
- Projecteur et Ecran de cinéma.
- Equipement des classes de prises électriques nécessaires avec prises de terre pour permettre l'utilisation de l'ordinateur en toute sécurité .

De plus, l'éclairage des classes devenant insuffisant en raison de sa vétusté, les néons seront tous changés et remplacés par des appareils modernes

- Classe de neige

Pour la première fois à Montjavoult, sur l'initiative du Conseil Municipal, les enfants de l'Ecole, accompagnés par leurs instituteurs, ont passé dix jours à La Bresse, dans les Vosges, au mois de Mars 1987.

Cette initiative est renouvelée en Janvier 1989, mais sur 15 jours.

Monsieur le Maire et le Conseil profitent de cette occasion pour rendre un particulier hommage à Monsieur et Madame RIVOALLAN, qui dirigent l'Ecole avec compétence et dévouement.

c) EGLISE

Les travaux commencés pendant la période 1977-1983 se sont poursuivis suivant le programme prévu, à savoir :

- Réfection du clocher, de la coupole de la terrasse, des chenaux, de la tourelle de l'escalier a été terminée en 1986.

Il serait superflu de souligner à nouveau de la nécessité et de l'importance de ces travaux.

Il s'agit, en effet, d'un monument classé faisant partie de notre patrimoine, qui a dû traverser toutes les époques de notre histoire auquel nous conservons notre attachement.

C'est dans ces conditions que ces travaux ont été pris en charge par l'Etat pour moitié, par le Département dans la proportion de 22,50% et la Commune dans celle de 27,50%.

d) LA POSTE

Des travaux de ravalement ont été réalisés sur les trois façades.

c) PLAN DU DEVELOPPEMENT LOCAL

Dans le but de revitaliser notre canton, en Avril 1987, un Syndicat d'Etude et de Programmation (S.E.P. du Vexin-Thelle) a été réuni.

L'essentiel de son activité est le suivant :

- modernisation des structures de production, maintien du potentiel d'emploi.
- développement culturel et formation des hommes.
- amélioration du cadre de vie et valorisation du patrimoine.

C'est dans ces conditions que 35 Communes, parmi lesquelles Montjavoult, ont adhéré à ce Syndicat et désigné deux délégués pour la représenter : Messieurs GAUTIER et CHAPUIS.

Réunis en 7 commissions de Réflexion et de Travail, ces délégués avaient été notamment informés d'une possibilité d'opération programmée d'amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) intéressant les propriétaires (collectivités locales et particuliers)

Des explications détaillées ont été au surplus précisées dans un Bulletin précédent sur l'importance de cette initiative, à laquelle le Conseil Municipal de Montjavoult a adhéré.

Les différents représentants des Communes ont été mis au courant des projets étudiés par les commissions (Tourisme, Développement économique, Commerce, Artisanat). Nos administrés seront évidemment tenus informés des décisions qui seront prises ultérieurement.

3 - SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE

AU 1^o JANVIER 1988 (1)

a) DETTE COMMUNALE

Au 1^o Janvier 1988, il y avait essentiellement 5 emprunts (contractés au cours des années antérieures) à rembourser. L'un de ceux-ci sera amorti en 1989. Le montant restant à rembourser à ce jour s'élevait à 247.000 francs.

1) Les comptes de l'année 1988 n'étant pas encore entièrement arrêtés par l'Administration du Trésor Public; nous donnons donc les comptes de 1987.

Il était de 186.000 francs au 1^o Janvier 1982; la progression de la dette a été faible. Le montant de la dette par habitant s'établit au 1^o Janvier 1988 à :

247.000 : 324 = 762 Frs

ce qui correspond au montant moyen de l'endettement des Communes du Vexin de moins de 400 habitants.

En dépit de la forte hausse des taux d'intérêt, le montant de l'annuité à payer en 1988 ne s'établissait qu'à 47.600 frs (contre 36.600 en 1982). En 1988, la part des intérêts à payer n'atteignait que 2,88% du montant des dépenses de fonctionnement soit une baisse par rapport au mandat précédent.

b) IMPOTS

Le total des impôts directs payés par les contribuables de Montjavoult, en 1987, s'est élevé à 520.404 francs.

Quant aux impôts indirects, leur montant a été à peu près le même en 1987 qu'en 1981. Quoiqu'il en soit ceux-ci sont imprévisibles et incontrôlables.

Ils fluctueront, compte tenu des transactions immobilières.

c) DEPENSES

Les dépenses de fonctionnement sont passés de 446.000 frs en 1981 à 729.742 francs en 1987. Il n'est pas possible de faire de comparaison valable en ce qui concerne les dépenses d'investissement, leur montant variant en fonction de la date d'établissement des factures. Elles n'ont jamais dépassé 381.000 francs, au cours des six dernières années.

En définitive, nous croyons devoir souligner que le Conseil Municipal a pris ses décisions, en tenant compte de deux éléments:

- 1^o - améliorer le confort de ses administrés et entretenir les routes et les bâtiments dont il a la charge,
- 2^o - prendre des initiatives dans les limites de ses possibilités budgétaires en évitant une augmentation trop lourde qu'aurait à supporter le contribuable.

Il s'agit de règles dont le Conseil ne s'est jamais départi pendant la présente session.

CONCLUSION

Monsieur le Maire fait la communication suivante :

Je tiens à remercier celles et ceux qui, d'une façon ou d'une autre ont participé, pendant ces six années à la rédaction, à l'imprimerie, à l'assemblage et à la diffusion des 12 bulletins retraçant la Vie de Montjavoult.

A tous, Merci !

Composition du Conseil Municipal
après les élections de Mars 1983

Maire : Monsieur Philippe GAUTIER

1° Adjoint: Monsieur Bernard LEGER †

2° Adjoint: Madame Denise PELLE

Conseillers Municipaux (dans l'ordre alphabétique) :

Monsieur Robert CHAPUIS

Monsieur Pierre CUCHET-CHERUZEL

Monsieur Robert DUPORT

Monsieur Jean-Pierre FAGOT

Monsieur Georges GRISVARD

Monsieur Jacques LEMIRE

Madame Françoise PATTUS

Monsieur Jen-Pierre THENIER